



Monsieur le Président de la République, cher Emmanuel MACRON,

Monsieur le président du Sénat, mon cher Gérard LARCHER,

Monsieur le président du Conseil Économique, Social et Environnemental,

Mesdames et Messieurs les ministres,

Mesdames et Messieurs les parlementaires,

Madame la maire de Paris, chère Anne HIDALGO,

Mesdames, Messieurs les maires, chers collègues,

Mesdames et Messieurs les présidents et présidentes d'intercommunalité,

Mesdames et Messieurs, mes chers amis,

André LAIGNEL a présenté la réalité de nos sentiments, Monsieur le Président. C'est le fruit d'un long travail, il ne faut pas le sous-estimer. Nous y avons encore passé deux heures ce matin, mais nous vous avons favorisé de quelques confidences hier. Il n'y a donc aucune surprise pour vous.

Un jour, Monsieur le Président de la République, un magistrat demande à un avocat combien de temps va durer sa plaidoirie. L'avocat regarde le magistrat et lui dit : « je terminerai lorsque je serai sûr de vous avoir convaincu ».

Je vais prendre un peu de temps.

Nous ressentons comme un immense honneur votre présence parmi nous, Monsieur le Président de la République. Si elle répond, bien sûr, à une tradition républicaine, votre présence au Congrès des maires de France, six mois seulement après votre élection, n'en constitue pas moins un signe de considération que nous apprécions sincèrement et collectivement. Je me permets d'apporter en codicille le fait que vous avez battu, par la présence nombreuse des membres de votre gouvernement pour ce 100^{ème} Congrès des maires de France, le nombre de représentants d'un gouvernement français aux côtés et au chevet des maires. C'est dire si ce rendez-vous est attendu par votre gouvernement et par vous-même, comme il est attendu par nous.

Je voudrais, au nom de tous les maires de France, vous souhaiter sincèrement la bienvenue ici, à ce 100^{ème} Congrès.

Nous vous accueillons avec le respect dû à votre fonction. Votre charge est immense et personne, surtout dans cette salle, ne met en doute l'importance de la responsabilité que représente le fait d'être chef d'État d'une part, mais aussi Président de la République, ce qui n'est pas tout à fait la même chose et peut nous amener à une forme de schizophrénie les uns et les autres.

Si vous êtes le chef d'un État qui aura des zones de frottement avec les collectivités locales, vous êtes d'abord, avant tout et pour nous, le Président de la République et nous sommes, si vous me

permettez une métaphore qui vous est familière, les premiers de cordée de cette République du quotidien, à vos côtés pour la faire vivre et la faire réussir.

Je ne vous cache pas, Monsieur le Président, que ces derniers mois d'action gouvernementale, et peut-être cette information vous est-elle parvenue, ont suscité beaucoup d'interrogations et parfois des inquiétudes. Plusieurs décisions ont été perçues, pourquoi le taire, comme des maladroites, souvent aussi présentées comme des contradictions, non pas par rapport à votre action qui est d'histoire récente, mais au regard d'une certaine idée que nous avons du respect de la parole donnée par l'État, quelles que soient les alternances politiques.

Mais ce n'est pas nouveau. En 1966, le général de GAULLE, le grand homme, demande en recevant les instances de l'AMF de l'époque : « Mais au fond, à quoi ça sert, vos congrès ? ». Il le dit ainsi, dans le texte.

Et le président de l'AMF de l'époque lui répond que c'était l'occasion pour les maires d'échanger, de partager, de faire vivre, de croiser des regards avec une intensité exceptionnelle. Il n'y a rien de plus intense et de plus fort que le regard d'un élu qui fait vivre sa commune au nom de ses habitants, qui rappelle son histoire et qui se projette vers l'avenir.

Il ajoutait aussi que c'était un moyen d'échanger sur les problèmes communs, et ils sont nombreux. Il aurait pu également ajouter – et c'est pour vous, cher Emmanuel MACRON – que cela peut aussi servir au Président de la République à s'expliquer pour mieux se faire comprendre, et c'est naturellement ce que nous espérons : que vous profitiez pleinement de cette occasion pour mettre en lumière et en perspective l'action que vous portez au nom de la France.

Je salue les membres du gouvernement.

Je voudrais dire un mot très particulier, amical, chaleureux et empreint d'un profond respect, à Gérard LARCHER. Le Sénat, avec la loi sur la suppression du cumul des mandats, est désormais, encore plus qu'hier, le partenaire indissociable de l'action des représentants des territoires que nous sommes, sur la surveillance de l'évolution de la décentralisation, d'une part, mais aussi sur l'attachement profond à la vitalité de chacun de nos territoires. Gérard, merci de tout ce que tu fais, de tout ce que tu portes, merci de ton discours, hier et merci des actions que dès à présent tu engages avec la Haute assemblée pour nous protéger et nous défendre.

Chère Anne HIDALGO, nous étions très heureux d'être à vos côtés, à tes côtés, aux côtés du Conseil de Paris, aux côtés de l'Etat pour porter la candidature de Paris aux Jeux Olympiques. Ce fut une victoire, ce fut un honneur. C'est la victoire de la France, sache-le, et nous le ressentons tous. C'est la victoire de toutes les communes de France. Merci, et bonne chance pour la préparation.

Je voudrais enfin, si vous me le permettez, saluer tous les membres des associations présidant, justement, aux directions d'un milieu associatif très dense et très précieux qui forme ce que l'on appelle le bloc communal.

Je veux saluer la présence de Jean-Luc MOUDENC, maire de Toulouse, qui est président de France Urbaine et qui travaille main dans la main avec nous, même si les problématiques des métropoles ne sont pas tout à fait de la même nature, nous le savons tous, que celles des petites communes de France.

Je veux saluer Caroline CAYEUX, maire de Beauvais, présidente des Villes de France, toujours là, toujours présente, toujours disponible, toujours efficace.

Je veux saluer, encore aujourd'hui, Olivier DUSSOPT, président des Petites Villes de France qui, lui aussi, ne ménage pas sa peine pour défendre la cause de nos communes.

Je veux saluer Jean-Luc RIGAUT, le nouveau président de l'Association des Communautés de France, maire d'Annecy. Sa tâche est également importante.

Je veux enfin saluer Vanik BERBERIAN, complice de toujours, maire de Gargilesse-Dampierre, président de l'Association des maires ruraux de France.

Je veux les remercier de leur présence, de leur engagement, je veux les remercier d'avoir accepté de participer de manière un peu plus régulière, récurrente et intense à nos travaux et je veux les remercier de faire l'unité autour de nous pour que l'État puisse avoir un partenaire stable, solide, loyal et efficace.

Je veux saluer enfin le nouveau président de l'Association des Régions de France, Hervé MORIN, qui vient d'être élu et je veux saluer à nouveau la présence, toujours fidèle à nos côtés, de Dominique BUSSEREAU, président de l'Association des Départements de France.

Il s'agit donc du 100^{ème} Congrès des maires de France. C'est dire si notre histoire se confond avec toutes celles des Françaises et des Français.

C'est dire aussi si l'histoire de ces communes est, au fond, celle de filles de la Révolution, nées immédiatement après elle, mais aussi petites-filles d'une organisation territoriale venue du fond des âges et bâtie au fil du temps.

C'est dire la permanence et l'importance du rôle et de la place des communes. Toutes les études d'opinion vont dans cette direction.

Monsieur le Président de la République, vous qui incarnez la France, les communes sont vécues par tous les Français comme étant leur petite patrie. Il y a la grande patrie, qui est la France, et il y a la petite patrie, qui est le coin de la rue de chacune de nos communes, les deux ne faisant qu'une pour faire vivre la République !

Nous ne venons donc pas de nulle part, nous avons une histoire et pourtant nous sommes des hommes et des femmes pleinement de notre temps. Nous ne sommes animés d'aucune nostalgie, d'aucune mélancolie. Nous ne sommes pas les porteurs du bon vieux temps ni, non plus, les animateurs ou les derniers survivants d'un monde qui aurait disparu. Nous vivons tout simplement au rythme de la France, celui du quotidien, nous illustrons sa diversité dans ses sensibilités, ses engagements, sa diversité géographique.

L'histoire d'un pays est dans sa géographie et la géographie, souvent, s'est organisée autour de systèmes, de points de vue et de points d'eau qui, ensuite, ont structuré des bassins de population et c'est ainsi que, petit à petit, la commune est venue jusqu'à nous. Elle est extraordinairement précieuse. Chaque matin, nos mairies ouvrent leurs portes pour s'occuper du jour qui vient et préparer ceux d'après.

Être maire, Monsieur le Président de la République, c'est plonger dans la vie des Français comme aucun autre mandat n'en donne la possibilité. Être maire, c'est connaître notre pays dans son intimité, dans ses espoirs, et dans ses doutes également. Être maire, c'est recueillir quelque chose qui est assez extraordinaire, qui est une chance immense : chaque jour, les confidences de nos concitoyens sur des sujets qui dépassent largement nos compétences écrites dans la loi.

Être maire, c'est également une épreuve de vérité car le citoyen voit tout, il sait tout, il entend tout ce que nous faisons. Soyons vigilants, tous ensemble, à vos côtés et sous votre autorité, à ne pas banaliser cette proximité unique qui produit une légitimité du quotidien sans équivalent.

Si notre 100^{ème} Congrès affiche une mobilisation aussi exceptionnelle, c'est que la réflexion, l'action, la parole de l'Association des maires de France, qui est une institution qui traverse et qui traversera les temps, ont une valeur reconnue en premier lieu par celles et ceux qu'elle représente. C'est notre plus belle légitimité, elle est tirée d'une adhésion qui est libre et volontaire, c'est aussi notre liberté, c'est enfin notre force.

Cette mobilisation, comme l'histoire qui traverse le siècle, nous donne évidemment des devoirs, nous oblige, et c'est une exigence. Nous avons la responsabilité, comme André LAIGNEL l'a dit, de protéger les libertés communales parce qu'elles appartiennent à chaque citoyen comme au peuple tout entier. Ce sont des libertés fondamentales qui ont construit la France, et le mouvement de décentralisation conduit depuis plus de 35 ans à présent, je le crois sincèrement, leur a redonné tout le souffle de la modernité qui aurait pu leur manquer. Rien ni personne ne pourra nous convaincre que ces libertés communales sont aujourd'hui dépassées ou obsolètes. Rien ni personne ne pourra nous convaincre de revenir en arrière sur la décentralisation et rien ni personne ne pourra nous faire renoncer à cette liberté d'administrer nos communes qui fonde la relation de confiance entre celles et ceux qui nous ont mandatés.

Défendre la décentralisation, c'est défendre une certaine idée d'une liberté nouvelle et récente qui apporte le bien-être au quotidien, chaque jour un peu plus pour nos concitoyens.

Je vous le dis dans le même temps, Monsieur le Président de la République, les maires ont le sens des responsabilités et vous le savez. Nous sommes les élus de la République, nous ne sommes pas les représentants d'intérêts particuliers, encore moins les représentants de syndicats ou de lobbys.

Nous sommes issus du suffrage universel, nous savons qu'il est de notre responsabilité de placer toujours les intérêts de nos communes dans la perspective des grands enjeux de notre pays.

Les maires ont le sens de l'intérêt général, c'est même leur mission. Les maires placent toujours l'intérêt de leur commune au-dessus des engagements partisans. D'ailleurs l'immense majorité des hommes et des femmes qui sont devant vous n'ont aucun engagement politique autre que celui de servir leur commune.

Les maires se donnent sans compter, regardent, écoutent, suivent, évidemment, l'actualité gouvernementale, tellement la production de l'État compte aussi pour l'organisation des services que nous proposons à nos populations. Lorsque les politiques nationales sont cohérentes, qu'elles sont concertées, qu'elles sont respectueuses des compétences de chacun, ils acceptent, croyez-le bien, de porter l'effort qui leur est demandé.

Et, comme l'a montré la tragique année 2015, lorsque l'essentiel était en jeu l'État a su pouvoir s'appuyer sur les maires de France. Nous avons annulé un Congrès des maires de France au lendemain du Bataclan, c'est normal, au nom de l'intérêt supérieur du pays, mais nous avons tenu à être debout en face de la terreur, les maires, drapés dans l'écharpe tricolore, aux côtés de l'État, pour dire que lorsque l'essentiel est en jeu, la sécurité des Français et nos libertés, nous serons en tous temps, tous lieux, toutes circonstances, présents à vos côtés pour protéger les Français.

Alors, Monsieur le Président de la République, je peux vous assurer de la loyauté des maires de France dans cette volonté de dialogue avec les pouvoirs publics que vous instaurez. Elle n'a jamais été prise en défaut et cette loyauté se complète naturellement d'une exigence d'écoute réciproque, de sincérité et de vérité.

La vérité, il faut le dire, c'est que depuis sept ans, nous avons collectivement, tous gouvernements confondus, conduit une politique de réduction très forte des ressources des collectivités locales au nom de la maîtrise de nos déficits et, je le dis très librement, j'en prends toute ma part. J'ai été le premier ministre du Budget à engager le gel des dotations dans le cadre de l'impact de la crise financière sur nos finances publiques.

La responsabilité n'est donc pas celle portée par votre gouvernement, ni, naturellement, votre action, mais c'est bien la profondeur de champ de ces sept années qui vous amène, vous, en responsabilité historique, à prendre la mesure de la correction nécessaire par rapport à une politique qui, à l'origine, était une politique d'urgence où chaque acteur source de dépense devait apporter sa contribution pour réduire des déficits qui, vous le savez, étaient montés à plus de 8 %.

Mais nous avons laissé dériver cette politique qui a continué à asphyxier peu à peu nos collectivités, nos communes, laissant par là-même l'État poursuivre lui-même sa propre politique folle de course à l'endettement. C'est d'ailleurs si vrai que la part de la dette de l'État dans la dette publique va monter à près de 90 % quand celle des collectivités locales va descendre à près de 5 %. Nous sommes donc tous collectivement responsables, mais il vous appartient, à vous, cher Emmanuel MACRON, de corriger désormais le tir.

Entre 2013 et 2016, la réduction du déficit public total, je veux le dire pour celles et ceux qui nous écoutent, a été portée aux deux tiers par les collectivités. Les deux tiers de l'effort d'amélioration de la situation française, à la fin de la présidence Hollande, c'est nous qui les avons apportés et l'État, lui, a continué. Et nous représentons moins de 20 % de la dépense nationale !

Je rappelle que le grand bloc de dépenses publiques, c'est la sécurité sociale – nous sommes à plus de 630 milliards d'euros. La deuxième source de dépenses, c'est l'Etat, avec 280 milliards hors dettes et pensions. La plus petite source de dépenses, ce sont les collectivités locales, avec 230 milliards d'euros. Sauf que nous portons 70 % de l'investissement public et qu'à l'intérieur de ces 70 %, je le rappelle, 60 % de l'investissement, du soutien à l'activité économique est porté par les communes et les intercommunalités.

Et on leur a demandé de porter l'effort, à plus de 60 % ! Le résultat, c'est qu'il y a eu un effondrement de l'investissement public de 25 % en l'espace de deux ans et demi. Les quelque 0,6 ou 0,7 point de croissance qui nous manquent par rapport à la moyenne européenne sont liés directement aux mesures collectivement prises par la réduction du versement de l'argent que l'Etat devait aux collectivités locales, qui a eu ensuite un impact sur cet investissement.

Dès vos premières mesures, et nous en avons été heureux, Monsieur le Président de la République, vous avez mis en place une Conférence nationale des territoires. Nous avons porté cette idée dans le Rassemblement des maires de France, il y a quelques mois, vous l'avez retenue, ce qui souligne votre capacité d'écouter et de puiser auprès des bons auteurs probablement les meilleures citations et les meilleures sources. Nous vous en félicitons et je vous encourage, évidemment à poursuivre sur toute une série de sujets !

La méthode, incontestablement, est donc la bonne et c'est le chemin à suivre. Cette Conférence des territoires va enfin mettre autour de la table, dans une discussion et un dialogue, l'État d'un côté, les représentants des différents ministères, et les représentants des collectivités territoriales.

D'ailleurs le 17 juillet dernier nous vous écoutions avec attention, vous citiez Levinas et vous disiez « la confiance, c'est l'autre ». Alors, je vous le redis, dans le cas présent, l'autre c'est nous, et nous avons encore un peu de travail à faire !

Pourquoi ? Parce que vous avez eu l'excellente idée de nous réunir et, si vous me permettez l'offense de m'élever au-dessus de la condition qui est la mienne, je vous adresserai en revanche un regret, c'est que vous l'ayez doublée d'une très mauvaise idée, celle de passer de votre engagement de campagne de 10 milliards d'euros à 13 milliards d'euros le jour même de l'ouverture de la Conférence nationale des territoires.

Je ne vous le cache pas, cela a quelque peu altéré le caractère convivial, sympathique et amical qui est toujours la nature profonde des relations que nous entretenons depuis plusieurs mois lorsque nous discutons ensemble d'un certain nombre de sujets, pendant des temps dynamiques comme pendant des temps d'accalmie, de paix, mais aussi de volonté de travailler en commun.

Nous n'avons pas compris ce passage de 10 à 13 milliards. Bien sûr, nous pouvons entendre le message, l'audit de la Cour des Comptes, la situation dramatique, mais nous avons toujours connu cela. J'ai moi-même encore en mémoire une note de Bercy qui a abouti ensuite à une dissolution et à un changement de majorité. C'était bien avant la crise financière mais la situation était déjà tellement grave, à l'époque, qu'il fallait tout de suite corriger le tir.

Alors on corrige le tir, mais on le fait encore un peu sur le dos des collectivités locales.

Ensuite, nous avons appris, au lendemain de la Conférence nationale des territoires, les annonces de surgel budgétaire qui portaient exclusivement sur la DETR, sur les contrats de ruralité, sur la politique de la ville. Là aussi, même si les communes de France sont bonnes filles, elles interprètent assez vite ce que cela veut dire : moins d'argent pour des projets déjà lancés et donc des difficultés de bouclage.

Sans entrer dans le détail, je veux juste, quand même, vous rappeler que le tendancier qui est proposé par l'administration de Bercy ira bien au-delà des objectifs. Je vous renvoie aux travaux de la Cour des Comptes, de la commission des finances du Sénat, qui nous disent très clairement qu'à 1,2 % de tendance d'augmentation, nous serons plus proches des 20 à 21 milliards d'euros à la fin du mandat municipal que des 13 milliards déjà augmentés par rapport aux 10 milliards d'euros quelques mois auparavant.

Mais là encore, vous n'êtes pas l'unique responsable car nous avons connu cela exactement de la même manière il y a trois ans.

Il y a trois ans, on nous avait dit que ce serait 11 milliards, et quand nous avons fait le calcul à la fin, et nous l'avons dit, cela a été 28 milliards par rapport aux dotations que nous devions avoir pour les années 2012 et 2013. C'est un volume immense, c'est pour cela qu'il faut reprendre la bride et c'est la raison pour laquelle nous vous demandons instamment de donner le cap et la direction à suivre pour faire vivre ce qui est une réalité, que la décentralisation a besoin de moyens.

Votre gouvernement doit évaluer sincèrement la trajectoire financière puisqu'il veut l'encadrer dans un dispositif de contractualisation, imposé aux 319 collectivités et groupements qui représentent les deux tiers de la dépense publique locale. Ces contrats seraient assortis de sanctions.

La contractualisation est un principe qui ne nous choque pas. Je pense même au contraire que c'est un principe qui va plutôt dans la bonne direction. Elle est préférable à tous les coups de rabots aveugles que nous avons connus.

Mais la base du contrat, c'est l'équilibre, le consentement des parties et la liberté. Le gouvernement nous propose tout le contraire. Le président du Sénat, hier, avec sa malice habituelle mais avec le talent que nous lui connaissons et la puissance de coffre qui entraîne toutes les foules, citait de manière poétique un article du code civil – c'est dire sa capacité à embrasser deux contraires – pour

rappeler la définition du contrat. C'est un « accord de volontés », et « chacun est libre de contracter ou de ne pas contracter ».

Le contrat qui nous est proposé aujourd'hui, et c'est la raison pour laquelle nous avons encore un peu de travail, est déséquilibré puisque l'État ne fait qu'y apporter une contrainte. André LAIGNEL l'évoquait et le dit souvent, c'est un contrat léonin. Il faut que l'État s'engage sur les ressources qu'il nous apporte comme sur les dépenses contraintes qu'il nous impose.

Il n'y a pas de consentement des parties puisque le contrat est obligatoire : le gouvernement a indiqué à l'Assemblée nationale que les collectivités qui refuseraient de le signer se verraient, elles aussi, appliquer les mêmes objectifs assortis des mêmes sanctions. Alors, quel sera l'objet des discussions entre l'État et les collectivités concernées ? Il n'y a pas de liberté, il ne peut donc pas y avoir de contrat, il faut changer cette base de travail et cette base de discussion.

Il n'y a aucune marge de manœuvre pour les collectivités par rapport à la définition de l'effort qui leur sera demandé. Alors, au fond, c'est peut-être cela dont il faut discuter en profondeur : quelle est la définition d'un contrat ? Quelle est la définition d'un pacte de confiance ? Et quelle est la logique du « donnant-donnant » ? Nous serons prêts à vous accompagner sur le chemin de l'amélioration et de l'assainissement des finances publiques si, d'un autre côté, vous donnez toutes les garanties pour permettre l'autonomie, le développement des territoires et donc de l'investissement local.

Il y a quelque chose qui passe mal, également, Monsieur le Président de la République. Dans les audiences que vous nous avez accordées – nous y avons été sensibles – vous nous avez consacré du temps, vous avez une capacité d'écoute incontestable et indiscutable, et vous aimez l'échange et le débat, y compris sur les sujets techniques. Mais, nous vous le redisons, cette double règle d'or ne passe pas du tout. Nous avons une règle d'or, nous ne pouvons pas emprunter de l'argent, nous, pour financer des déficits. Nous n'avons pas le droit d'être en déficit. Si c'est le cas, nous passons sous la coupe du préfet et c'est lui qui augmente les impôts pour améliorer la situation. Pourquoi nous imposer encore, en plus, un cadre général qui n'aura d'autre effet que de tuer l'investissement au long cours ? Cela veut dire que vous allez nous demander de nous couper un peu la tête, un peu plus les jambes mais de continuer à aller aussi vite que par le passé. Or, nous aurons une vision un peu abîmée et certainement une vitesse plus faible, alors qu'il nous est demandé de continuer à développer nos territoires.

Un sujet qui est de nature à apaiser les chaumières, les quelques bûches commencent d'ailleurs à entrer dans les foyers, c'est la taxe d'habitation.

Évidemment, ce n'est pas une surprise, je n'ai pas oublié le Rassemblement où je vous avais accueilli comme président de l'Association des maires de France. Vous étiez à l'époque candidat à l'élection présidentielle, souriant, détendu, vous avez été sifflé puis vous avez été applaudi car les gens avaient salué votre courage. Je vous avais raccompagné, je vous avais souhaité bonne chance. Vous avez gagné – ce n'est pas le cas de tout le monde – et vous êtes devenu Président de la République.

Nous comprenons donc parfaitement votre volonté de tenir votre engagement de campagne. Néanmoins, permettez-moi quand même une question : quelle est la logique de supprimer une recette fiscale pour la remplacer par une dette supplémentaire de l'État, qui va devoir emprunter pour nous compenser au moment même où vous nous demandez de réduire la dette publique ?

Mais je ferme la parenthèse, c'est déjà derrière. Savez-vous que dans le texte de la première partie de la loi de finances qui est votée, Monsieur le Président de la République, il va y avoir 7 000 communes qui n'auront plus que cinq contribuables ? Je crois le président du Sénat, Gérard LARCHER, lorsqu'il dit qu'il y a quand même une interrogation constitutionnelle. Le seul principe de

l'égalité devant l'impôt, garanti par la déclaration du 26 août 1789, confirmé par toutes les jurisprudences constitutionnelles, amène légitimement les parlementaires à faire leur travail pour la saisine et cela pourra peut-être aider à éclairer un chemin. Au fond, nous vous demandons d'ouvrir un grand débat sur la fiscalité locale. Je pense que tous les gouvernements ont apporté leur contribution. La taxe professionnelle a été supprimée par un autre Président de la République. Elle a finalement – je ne sais pas si Descartes y aurait retrouvé ses enfants – été remplacée par trois autres impôts, plus deux autres contributions.

Je pense que si vous prenez en main ce cadre général d'une grande mise en perspective de ce qu'est un impôt local moderne, cela veut dire, et c'est cela que nous vous demandons, garder le lien étroit, profond et puissant entre l'habitant – usager du service public mais également citoyen, administré et acteur, qui finance ces services publics et qui en a besoin, qui les demande – et la commune. Imaginons ensemble un impôt local, ouvrez ce débat, nous serons à vos côtés pour y réfléchir, le dessiner et l'offrir à nos compatriotes.

Dans quelques autres sujets sur lesquels nous avons été amenés à nous prononcer, tout ce cadre général qui ne fait que nourrir des âmes sombres qui ne vous aideront pas dans la réussite de la transformation sincère de notre pays que vous portez, nous devons tous être côte à côte pour lutter contre les populismes, tous les discours qui consistent à dire qu'il y a trop d'élus, qu'ils coûtent cher, qu'ils ne savent rien, qu'ils font des ronds-points qui atterrissent dans des champs... et d'évoquer les cocktails, les petits-fours en montrant du doigt les dépenses de fonctionnement qui augmentent !

Je rappelle d'abord que les dépenses de fonctionnement sont seulement la traduction budgétaire du financement des services publics, ensuite que ces discours ne font que du tort à l' élu qui est plébiscité par les Français, c'est-à-dire le maire. Un sondage est sorti encore aujourd'hui, marquant l'attachement viscéral, profond, des Français à leur maire. Aussi nous vous demandons d'être le garant et le protecteur de ces élus de proximité qui, la plupart du temps, sont des bénévoles, des gens passionnés qui, le dimanche matin, lorsque la nuit tombe, l'hiver, dans un grand fracas, à 16h30, sont toujours là, sur le terrain de football pour le petit match de district des benjamins, pour permettre d'aider ces gamins à rester dans leur territoire, grandir, rester dans l'école, poursuivre leur parcours et ensuite incarner aussi une certaine idée des racines et de l'enracinement de chacun des villages de France.

Je vous l'ai dit, Monsieur le Président de la République, et votre empathie, votre compassion et la sincérité de l'expression de vos sentiments dans de nombreuses circonstances depuis plusieurs mois m'amènent à penser que vous pourrez être l'acteur qui comblera cet autre déficit qui est celui de la considération, dont je vous ai parlé lors de notre dernier entretien.

Dans le même esprit, nous ne comprenons pas non plus les propositions pour limiter par la loi le nombre de mandats successifs pour les élus locaux : nous pensons que c'est aux citoyens de choisir librement leurs élus. Désormais, si l'on va sur ce chemin, les élus qui ont gardé la confiance de leurs concitoyens dans la durée se le voient reprocher. Leur faute est si grande que la loi pourrait leur interdire de persévérer. Vous avez réussi, vous avez été jugé, vous serez sanctionné, vous ne pourrez plus participer. Ce n'est pas possible ! Il faut trouver un autre signal parce que celui-ci n'est pas bon pour l'engagement citoyen.

Poser la question du nombre d'élus, c'est poser la question du nombre de bénévoles. Dire qu'il y en a trop, c'est dire dans la même affirmation et avec la même tonicité qu'il y a trop de bénévoles. Les encadrer dans la durée, c'est dissuader l'engagement. Ce sont des bénévoles. J'avais dit à votre prédécesseur, François HOLLANDE, lors de ce Rassemblement des maires de France qui évoquait l'hypothèse de la construction d'une garde nationale, qu'il n'avait pas besoin de la chercher très loin, qu'elle était à dix mètres de lui.

Au pied de cette estrade, en face de vous, elle est là, votre garde nationale, pour tenir la République mais aussi pour transformer le pays à vos côtés !

Alors, nous vous demandons évidemment quelques clarifications. Je ne reviens pas sur ce qui a été évoqué dans la résolution, je rappelle juste que nous sommes demandeurs d'un texte spécifique. Il y a bien une loi de financement de la sécurité sociale, il y a bien une loi de finances pour le cadre général des dépenses de l'État, pourquoi n'y aurait-il pas une loi de finances des collectivités locales ? Nous aurions ainsi devant l'opinion publique, portés par la représentation nationale, les éléments du débat, des liens financiers entre l'État et les collectivités locales.

Bien sûr, ce serait contraignant pour les membres de votre gouvernement. Ils viendraient là et seraient dans l'obligation de dire « voilà ce que nous allons imposer comme normes, voilà ce que nous allons proposer comme dépenses supplémentaires ». Mais comme nous avons une petite idée derrière la tête, je vous la donne immédiatement et la mets sur la table : nous proposons un article 40. Ainsi, le ministre qui viendra dans le débat budgétaire de cette loi de finances des collectivités locales aura l'obligation de trouver le gage par rapport à la dépense supplémentaire. Il pourra y avoir des dépenses supplémentaires, mais ce ne sont pas les communes qui trouveront comment les financer, ce sera à l'État de le faire.

La seconde clarification nécessaire porte sur la stabilité institutionnelle. Nous vous l'avons dit, mais vous le savez, 2015 a été une année d'instabilité profonde. Nous ne voulons pas que cela se reproduise. Nous souhaitons, d'ici la fin du mandat municipal, voir écarté tout risque de meccano institutionnel. Nous voulons être dans la paix pour pouvoir poursuivre et terminer notre mandat municipal.

Je voudrais insister sur un point qui, pour les non praticiens de la chose publique et des collectivités territoriales, apparaît peut-être un peu lointain mais qui, dans la réalité de bon nombre d'entre nous, est fondamental. La porte entrouverte par votre Premier ministre, mardi, sur l'eau et l'assainissement, doit être aujourd'hui par vous-même, si vous me permettez d'en faire la demande très respectueuse, très largement ouverte et offrir un grand courant d'air. Laissez aux communes la liberté de décider sur l'eau et l'assainissement !

Je ne reviendrai pas plus longuement sur les mesures qui ont concerné le logement social. Pourquoi avons-nous fait cause commune sur les problématiques soulevées et portées par l'Union sociale de l'habitat auprès de votre gouvernement et de vous-même ? Pour deux raisons.

La première, c'est que nous apportons, par des garanties financières, une capacité pour les offices publics de l'habitat de négocier leurs taux d'intérêt avec les banquiers et les créanciers et c'est cette négociation, grâce à nos garanties, qui permet de produire un loyer modéré et d'atteindre l'objectif d'accompagner des personnes aux revenus faibles dans une logique d'habitat collectif souvent et ensuite, éventuellement, d'accession à la propriété.

La deuxième, c'est que ces garanties reposent sur 130 milliards d'euros. Nous n'avons aucune garantie sur les garanties. Par conséquent, s'il n'y a pas de garantie sur les garanties, que va-t-il se passer ? Les maires vont procéder à une réduction de leur implication vis-à-vis des offices publics de l'habitat qui, eux-mêmes, seront déstabilisés par le modèle économique puisqu'ils auront des autofinancements presque négatifs pour 122 d'entre d'ici la fin de l'année. Vous avez raison de dire que dans ce monde des offices publics ou des bailleurs sociaux il y a évidemment des « dodues dormantes ». Elles sont 70 à disposer d'une trésorerie opulente. Mais ce n'est pas le cas de toutes et c'est bien le problème d'une mesure, au fond, à taux faible mais à assiette large et qui tombe un peu comme une guillotine. Je pense que de ce point de vue, rouvrir le jeu comme l'a souhaité le président

du Sénat, sous votre autorité et votre impulsion, avec une conférence du logement, devrait permettre d'apaiser les tensions et de donner une nouvelle direction.

Je voudrais enfin adresser nos chaleureux remerciements pour leur présence, leur engagement, la vitalité, aussi, qu'ils représentent dans les associations départementales, à nos collègues ultra-marins que je vous demande d'applaudir profondément et puissamment.

Ils ont été lourdement frappés et malheureusement, c'est à craindre, ils le seront encore dans les années qui viennent par l'évolution du climat avec le réchauffement climatique et donc par l'addition des catastrophes naturelles. Nous avons été solidaires, comme vous-même, Monsieur le Président de la République, très rapidement aux côtés de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy. Nous le serons encore et nous les accompagnerons. Nous engagerons les déplacements nécessaires et vous pouvez aussi compter sur la disponibilité des collectivités ultra-marines pour avancer avec l'État dans la transformation de ces territoires qui ont au fond les mêmes problématiques que la métropole, sauf que c'est trois fois plus important. Il y a trois fois plus de demandes d'emplois aidés, il y a trois fois plus de retard en logement social, il y a trois fois plus de retard en matière de développement de voies de communication et d'infrastructures, le prix de la vie est cher. Certes, il y a encore l'octroi de mer mais tout cela nécessite une politique globale et accompagnée.

Voilà, Monsieur le Président de la République.

Pour conclure, puisque nous participons ensemble au 100^{ème} Congrès des maires de France et que vous êtes, Emmanuel Macron, le président qui aura été celui du 100^{ème} Congrès des maires de France, savez-vous que ce premier congrès de 1907 – puisqu'il y a 10 ans de décalage lié aux deux conflits mondiaux qui ont frappé notre pays – a une origine et une source ?

Je ne sais pas si cela va vous apaiser mais cela va en tout cas permettre de mettre de la distance. Pour quelle raison les maires se sont-ils réunis pour la première fois en congrès ?

Parce que l'État, à l'époque, avait pris une drôle de décision qui était de supprimer un impôt, qui s'appelait l'octroi, qui était perçu par les villes sur un certain nombre de marchandises pour financer les services publics et les investissements locaux. Les maires, en 1907, déjà, n'ont pas aimé. Ils se sont alors dit qu'ils allaient faire un congrès et qu'ils allaient en discuter avec le Président de l'époque. Cela s'est poursuivi – nous regardions les images d'archives, elles sont étonnantes, elles sont évidemment à votre disposition et nous vous offrons le coffret complet de l'association des maires de France de ce 100^{ème} Congrès. En 1953, Bercy n'est pas Bercy mais le ministère des Finances est déjà le ministère des Finances. C'est rue de Rivoli. Les maires sortent du congrès, prennent leur écharpe et vont rue de Rivoli, font sortir le ministre de l'époque et lui disent : « nous voulons plus de liberté, nous voulons plus d'argent. Arrêtez de nous supprimer des taxes, gardez les PTT sur place, faites en sorte de nous laisser vivre. Faites-nous confiance, nous sommes des hommes et des femmes responsables, donnez-nous cette liberté, nous vous aiderons à conquérir la vôtre ».

Ces débats, au fond, ont traversé les âges, ils sont ici mais c'est vous le chef de l'État, c'est vous qui êtes le Président de la République, aussi je redis ma petite parabole sur le magistrat et l'avocat.

J'ai pris le temps pour ma plaidoirie, prenez le vôtre, Monsieur le Président de la République, pour être, à présent et pour les cinq ans qui viennent, l'avocat de la cause des communes.

Tous les avocats s'emparent d'une cause, en assurent la défense. Si vous épousez cette cause, si vous la faites vôtre, si vous devenez le premier porteur des intérêts des communes de France, vous qui incarnez à présent la République, nous qui en sommes les gardiens du quotidien nous serons à vos côtés, sachez-le, dans la charge immense qui est la vôtre, pour aider et pour vous aider à la réussite de la transformation de la France,

pour que vivent les communes, pour que vive la République et pour que vive la France !